

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 JUILLET 2006**

Délibération
n° 2006.07.233

**NAUTILIS : Marché
d'entretien des
espaces verts -
Avenant n°1**

LE TREIZE JUILLET DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **7 juillet 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Bernard CHARRIER, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Louis DESSET, Jean-Claude DUBIN, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Jean-Michel LAMOUREUX, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Jean-Henri PATIE, Alain PIAUD, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Jean-Yves DE PRAT à Jean-Jacques SYOEN, Michel HUMEAU à Jean-Claude BONNEVAL

Excusé(s) :

Philippe BERTHET, Didier LOUIS, Christian RAPNOUIL,

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Jean-Claude DUBIN, François ELIE par Jacqueline WILDE, Jean-Pierre GRAND par Jean-Henri PATIE, Patrick RIFFAUD par Rolland MIGNONNEAUD

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

NAUTILIS : MARCHE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - AVENANT N°1

Par délibération n°316 du conseil communautaire du 29 septembre 2005, vous avez autorisé le lancement de la procédure de marché relative à l'entretien des espaces verts de Nautilus.

Considérant que, pour pallier les dysfonctionnements de l'arrosage automatique de Nautilus imputables à une mauvaise réalisation lors des travaux de construction, il y a lieu de passer un avenant n° 1 au marché à bon de commande « entretien des espaces verts de Nautilus » afin d'ajouter un prix, au bordereau des prix unitaires, ayant pour objet les réparations complexes de l'arrosage automatique.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 27 juin 2006,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au marché d'entretien des espaces verts de Nautilus confié à M. Charbonnier Jean Pierre « La Comté » 16480 Brossac, ayant pour objet l'ajout d'un prix complémentaire au bordereau des prix unitaires « réparation complexe de l'arrosage automatique »

Le montant de la prestation est de 17,50 € HT/mètre linéaire

Les montants minimum 7 000 € HT/ an et maximum 28 000 € HT/an restent inchangés

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 61521 – rubrique 414

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

19 juillet 2006

Affiché le :

19 juillet 2006